

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le quatre avril, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, maire.

Présents : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Philippe MERIGNAC, Daniel RAOULT.

Excusé : Patrick VIGNAUD

Absent : Landry CARPENTHEY

DELIBERATIONS

Approbation du compte de gestion 2018 et du compte administratif 2018

Samuel MESTRE présente à l'assemblée l'ensemble des comptes qui peuvent se résumer suivant le tableau ci-dessous :

Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Recettes ou excédent	Recettes ou excédent
Résultats reportés		86 064,71	3 888,38		3 888,38	86 064,71
Opération de l'exercice	81 498,72	100 747,61	12 157,10	11 373,68	93 655,82	112 121,29
TOTAUX	81 498,72	186 812,32	16 045,48	11 373,68	97 544,20	198 186,00
Résultat de clôture		105 313,60	4 671,80			100 641,80
				Reste à réaliser	12 293,51	
				Besoin / excédent de financement Total		88 348,29
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		25 753,10

Daniel RAOULT, doyen de l'assemblée, prend la parole et demande à l'assemblée de se prononcer sur le compte de gestion qui concorde en tout point avec le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le compte de gestion et le compte administratif pour l'année 2018 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2018, le conseil municipal décide d'affecter comme suite l'excédent de fonctionnement ainsi :

16.965,31 € au compte 1068 (recette d'investissement)

88.348,29 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

Vote taux imposition

Samuel MESTRE rappelle les taux d'imposition de la commune :

. taxe habitation	6.88 %
. taxe foncière	13.07 %
. taxe foncière non bâti	41.16 %

Il rappelle également que des hausses sont à venir de la part de certains syndicats en particulier la redevance incitative de l'Ustom (ordures ménagères) et pour le syndicat des eaux. N'ayant aucun pouvoir sur ces hausses, il indique qu'il serait souhaitable de ne pas alourdir les charges des administrés en augmentant les taux d'imposition.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de ne pas augmenter les taux d'impositions pour les trois taxes.

Vote des subventions

Samuel MESTRE rappelle les montants et les bénéficiaires des subventions versées au titre de l'exercice 2018, et demande au conseil municipal de se positionner.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les montants des subventions pour 2019 ainsi :

. Truite Sauveterrienne	50 €
. Société de Chasse	185 €
. Donneurs de sang	50 €
. AFSEP (sclérose en plaque)	50 €
. Centre de lutte contre le cancer	50 €

Soit 385 €

Vote du budget primitif 2019

Samuel MESTRE soumet à l'examen du conseil municipal le projet de budget primitif 2019.

Après avoir pris connaissance chapitre par chapitre des prévisions de recettes et de dépenses en section de fonctionnement ainsi qu'en section d'investissement, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable sur le budget primitif 2019 qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 177.216,29 € et en investissement à la somme de 66.797,70 €.

POINTS SUR LES TRAVAUX

Accessibilité cimetière

Les travaux d'accessibilité du cimetière sont terminés. Ils ont été réalisés par l'entreprise ROBERT pour un coût total hors taxes de 10.244,59 € HT. Au cours des travaux, de petites modifications de la prestation demandée ont entraîné une plus-value de 1.297,93 € HT.

Reprise concession au cimetière

Samuel MESTRE indique avoir contacté les pompes funèbres Jeanneau pour un devis de réduction de corps et nettoyage des tombes et caveaux suite à la reprise des concessions en état d'abandon.

Pour ce type de prestation, ces derniers travaillent avec les pompes funèbres Bazeillaises qui ont fait la proposition suivante pour le vidage des tombes et caveaux :

- . prix hors taxes pour une tombe en terre : 300 €
- . prix hors taxes pour un caveau : 540 €

Coût total pour 5 tombes en terre et 5 caveaux : 4.200,00 € HT

Il est convenu de consulter une autre entreprise de pompes funèbres pour comparaison.

Travaux salle des fêtes

Jérôme PANCHE a établi un devis pour le remplacement de l'éclairage et le remplacement des chauffages. Coût hors taxes des travaux : 4.656,56 € HT comprenant l'éclairage et 6 chauffages électriques avec panneau rayonnant

L'entreprise ROUX a établi un devis pour la peinture extérieure (bandeaux, avant-toit et deux paires de volets) ainsi que la peinture intérieure de la salle des fêtes (plafond, murs, portes). Coût hors taxes : 17.497,35 €.

Pour ces deux prestations, d'autres devis vont être réalisés.

Voirie

Samuel MESTRE fait part des travaux qui seront réalisés en 2019 pour la voirie :

- . mise en place d'un stop en direction de Lansade
- . mise en place d'un stop en direction de Faure,
- . réfection de la route lieu dit Maison Neuve

Coût total hors taxes de ces travaux qui sont de la compétence de la communauté des communes : 25.078,30 € HT

QUESTIONS DIVERSES

Samuel MESTRE indique que Jullian LASSERE, notre employé communal, a été remplacé par Mathieu BEDHOMME depuis le 1^{er} avril 2019. Ce dernier occupe un poste similaire sur les communes de Cessac et Baigneaux.

Samuel MESTRE rappelle que les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai. Le planning de tenu du bureau de vote sera indiqué ultérieurement.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Christiane DULONG indique avoir participé à une réunion de travail dont l'objet est la définition d'un nouveau projet de territoire « AMBITION 2030 » pour les cinq communautés de communes suivantes : Communautés de communes des Côteaux Bordelais, Communautés de communes du secteur de Saint Loubès, Communautés de communes des Portes de l'Entre-deux-mers, Communautés de communes du Créonnais et notre Communauté des communes rurales de l'Entre-deux-mers. L'enjeu de ce projet est d'étudier les difficultés majeures de ces communautés des communes tel que par exemple la mobilité, la transition écologique, etc ... Christiane rapporte avoir participé à deux ateliers afin prioriser les actions à mener.

Christiane DULONG informe le conseil municipal que Samuel MESTRE l'a chargé d'organiser une initiation aux gestes de premiers secours avec les pompiers de Sauveterre de Guyenne destinée aux habitants de la commune qui seraient intéressés. Il s'agit de rappeler les actions à conduire dans les situations d'urgence du quotidien ainsi que la présentation du défibrillateur. Elle précise qu'elle a déjà eu un premier contact, et nous informera dès qu'une date sera arrêtée.

Chantal MACIAS indique avoir participé juste avant le conseil municipal à une réunion de l'USTOM qui avait pour objet le vote du budget.

Daniel RAOULT indique avoir participé à une réunion du Syndicat d'électricité. Il précise que la mise en place du boîtier des compteurs Linky sur les poteaux est en cours et que certains usagers refusent l'installation du compteur à l'intérieur de leurs maisons.

Véronique BORDAT indique avoir participé à plusieurs réunions concernant les commissions jeunesse enfance et communication ainsi qu'aux réunions de préparation des rencontres de la transition pour la communication :

Commission jeunesse enfance du 19 mars 2019

La commission a été convoquée suite à l'alerte du reste à charge 2018 de la collectivité sur le budget petite enfance, enfance et jeunesse qui est de 1.011.128,00 € en augmentation de 131.686,00 €

Premier point : Les directeurs des différentes structures ont présenté les dépenses effectuées en 2018 qui font apparaître une économie de 32.486,74 € par rapport au budget toutes structures confondues, ce qui a permis à la commission de constater que les directeurs ont bien maîtrisé le budget alloué en 2018.

Deuxième point : Il concerne la dépense de la masse salariale qui a augmenté. Cette masse salariale est importante car ce pôle a beaucoup de salariés. Il y a eu des arrêts maladies indemnisés d'une part, et, d'autre part il a été nécessaire de remplacer le personnel malade afin de respecter les taux d'encadrement pour les enfants ce qui a engendré des surcoûts. A cela s'ajoute le fait que la CDC n'a pas été remboursée des indemnités maladies pour lesquelles elle est assurée après 30 jours de carence pour l'année 2018 et une partie de l'année 2017. Il n'a pas été possible au cours de cette réunion de connaître le montant de ces remboursements à venir qui viendra en déduction de la masse salariale et ainsi diminuer le reste à charge de la collectivité.

Les directeurs ont présenté leurs demandes pour le budget 2019 à l'identique de ce qui avait été demandé en 2018.

En conclusion, les budgets des directeurs étant maîtrisés, il n'est pas possible de faire l'économie de 77.871,00 € demandé à moins de supprimer les séjours (sachant que le séjour au ski l'a déjà été) et de ne pas ouvrir le centre de loisir de Frontenac à certaines périodes de l'année en regroupant les enfants de TARGON avec des conditions d'accueils médiocres car le taux de remplissage avoisine les 90 % et les locaux sont plutôt exigus.

Commission communication

Réunion du 20 février 2019 :

Charlotte RAMBAUD a présenté le projet social de territoire ainsi que le premier comité technique. C'est un projet au cœur de notre communauté des communes mis en place pour répondre aux besoins de la population du territoire.

Axes prioritaires : communication et mobilité.

Freins : savoir si le PST est relayé partout compte tenu d'un territoire très étendu et comment faire venir les habitants

Pour cela, il faut un plan de communication que nous n'avons pas, et aussi que les élus soient un réel relais.

Aujourd'hui le constat est que la communication ne passe pas correctement avec la population. La commission demande un audit d'une société extérieure avec un accompagnement sur le lancement du PST.

2 propositions ont été présentées à la commission : XYLAN et LES STRATEGIES PRIMITIVES

La commission a retenu la proposition de XYLAN.

Réunion du 27 février 2019

Marie DUPRAT et Benjamin RICAUD sont les deux personnes qui mettent les informations sur le site internet. Elles ont souhaité rencontrer la commission afin de faire un point sur le site internet.

Premier constat : le site arrive au bout en terme d'attractivité. Marie souhaite savoir « comment faire le ménage » et demande à la commission quelles infos peuvent disparaître et celles qui doivent et peuvent y figurer. Le problème est que nous n'avons pas la main sur tout le site et qu'il faut questionner la société MDSI pour savoir comment on peut le restructurer.

Au final, il a été décidé que chaque membre de la commission propose à la prochaine réunion un tri des onglets et informations qui sont actuellement sur le site pour que Marie et Benjamin aient une ligne de conduite établie par les élus.

Réunion du 13 mars 2019

Point sur le site internet avec les propositions des élus

Les rencontres de la transition : présentation de l'affiche

Force + : proposition des articles à paraître et modification de la formule avec 3 ou 4 parutions par an mais avec un magazine moins chargé mais plus en phase avec les informations du moment.

Réunion du 3 avril 2019

La cdc a chargé XYLAN d'établir un audit sur la communication avec le concours des agents et des élus qui seront formés et accompagnés dans cette démarche.

Une réunion publique « Parole de territoire » aura lieu pour le 25 avril 2019 à 18 h 30 à Sauveterre de Guyenne dans le cadre du projet social du territoire. Communication de l'info dans le journal « Entre 2 mers annonces » et nous allons recevoir par mail les infos à diffuser.

Site internet : la société MDSI a établi un devis pour la mise à jour du site concernant les éléments pour lesquels nous n'avons pas la main. Coût : 780,00 € ht. Carole DELADERRIERE va demander l'avis sur ce devis à Monsieur MARIE, XYLAN ainsi qu'un devis pour une refonte complète du site.

Les rencontres de la transition : présentation de l'affiche définitive, rédaction du programme en cours

Force + : rédaction en cours pour une sortie semaine 19 avec un format moins dense. Lors du prochain conseil communautaire, il sera demandé à chaque maire, s'il souhaite que la distribution soit effectuée en interne ou par voie postale.

Les rencontres de la transition

Réunion du 26 février 2019

Le salon « notre campagne » redevient itinérant et aura lieu à Gornac.

Il change de formule : 1 seule journée et devient « les rencontres de la transition »

Décision de la date du jeudi 30 mai 2019 pour l'événement

Réunion du 26 mars 2019

Le mercredi 29 mai à 19 h 00, il y aura la projection du film « Ici et maintenant, la Gironde s'invente »

Une restauration sera proposée par le comité des fêtes de Gornac après la projection.

Programme du 30 mai : 3 conférences (choix en cours), repas des éleveurs, exposants

Présentation par la commission communication de l'affiche.

Samuel MESTRE indique que :

- . le vote du budget de la CDC aura lieu le 8 avril en conseil communautaire
- . le projet pour OUSTITI CIRCUS de Frontenac évoqué lors du dernier conseil municipal est annulé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 23 H 15.